

Plus de 80 faits criminels par jour dans les écoles

Des vols et extorsions dans un cas sur deux

Un havre de paix nos écoles ? Pas vraiment si l'on jette un coup d'œil aux statistiques de la police. L'an dernier, environ quinze mille faits criminels y ont été répertoriés : vols et extorsions, agressions, dégradations de propriété, drogues, faits de mœurs, etc. Cela fait plus de 80 délits enregistrés chaque jour d'école dans tout le pays... Et la Wallonie est quelque peu surreprésentée dans ces statistiques.

La bonne nouvelle, c'est que ces statistiques filent à la baisse depuis plusieurs années. En 2012, le compteur s'était bloqué sur 17.988 délits. Il y en avait 16.466 l'année suivante et une grosse centaine de moins en 2014.

VOLS ET AGRESSIONS

La baisse devrait être encore plus marquée en 2015. Devrait ? Les dernières statistiques fournies par le ministre de l'Intérieur, Jan Jambon (N-VA), à la demande du député MR bruxellois Philippe Pivin, concernent les trois premiers trimestres de l'année et elles affichent 10.976 faits... Une saine extrapolation mène à penser que les statistiques complètes afficheront un nombre de délits inférieur à 15.000.

Pourquoi « saine » ? Parce que nous disposons déjà des statistiques complètes pour trois types de délits, comptant d'ailleurs parmi les plus « spectaculaires » qui affectent la vie de nos écoles. Et que le petit exercice auquel nous nous sommes livrés, à savoir une extrapolation au départ des chiffres des trois premiers trimestres pour ces délits-là également, donne des résultats finalement inférieurs à la réalité de l'année complète pour les trois délits suivants.

Même si les statistiques évoluent à la baisse, il y a sensiblement plus de faits constatés en Wallonie qu'en Flandre ou à Bruxelles

Au cours des douze mois de l'année dernière, 6.420 vols et extorsions (6.880 en 2014) ont fait l'objet d'un constat policier. Il y a également eu 2.180 infractions contre l'intégrité physique (agressions, coups et blessures,

2.243 l'année précédente) et 1.413 faits de vandalisme ou de « dégradation de la propriété », pour reprendre les termes des procès-verbaux (1.516 en 2014). Si l'on régionalise ces p.-v., on se rend compte que la Wallonie est surreprésentée par rapport à sa représentation dans la population belge (58 % de Flamands, 32 % de Wallons et 10 % de Bruxellois) : 50 % des infractions contre l'intégrité physique ont été commises dans des écoles wallonnes, ainsi que 43 % des dégradations de propriétés et 35 % des vols et extorsions. À Bruxelles, on atteint, dans le même ordre, 9,5, 13 et encore une fois 13 %.

261 FAITS DE MŒURS

Les autres infractions (statistiques sur 9 mois) ? Protection de la jeunesse (746 p.-v.), infractions contre les autres valeurs morales et sentiments (harcèlement, calomnie, injures, etc. 635), drogues (563), infractions contre la sécurité publique (menaces... 505), infractions contre la famille (364), mœurs (261), etc.

À noter que, dans toutes les catégories, absolument toutes, le total est inférieur à ce qu'il était les années précédentes.

Dernière précision : tous ces délits n'ont pas forcément été commis par des personnes inscrites ou travaillant dans ces écoles (un vandale, par exemple, peut très bien être quelqu'un d'extérieur à l'établissement) et il s'agit bien ici des faits enregistrés par la police. Une direction qui décide de ne pas appeler systématiquement la police lorsqu'elle découvre un petit trafic de haschisch n'alimente ainsi pas ces statistiques. ●

DIDIER SWYSEN